

Né(e)s en 2008 et avant pour LA SULLY
Né(e)s en 2010 et avant pour LA ROSNÉENNE

5 km - Départ 16h

10 km - Départ 16h10
Départ Parc du Château

Arrivée au Stade ROLAND LEDUC

Dossards et inscriptions à partir de 14h au stade

Clôture des inscriptions à 15h45

Parking, vestiaires et douches
Animations musicales sur le parcours

1 ou 2 boucles de 5 km

*(4 km sur chemins très roulants dans le Parc du Château
de Rosny et 1 km sur bitume le long de la Seine)*

Fléché, protégé, indication des kilomètres

Ravitaillement au 5 km et à l'arrivée

CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

10 EUROS ET 15 EUROS AVANT LE 2 MAI 2024

Bulletin d'inscription et règlement
sur ce formulaire **12 euros et 17 euros sur place**
Chèques à l'ordre de : CSMR ATHLÉTISME

RÉCOMPENSES LA SULLY

- . 3 premiers SCRATCH non cumulables H & F
- . Premiers H & F des catégories de cadets à M8

RÉCOMPENSES LA ROSNÉENNE

- . 3 premiers SCRATCH non cumulables H & F
- . 1^{er} H & F des catégories de minimes à M8

RÉCOMPENSES ÉQUIPES

- . 3 premières équipes sur 5 athlètes H & F
(toutes catégories)
- . 1^{er} Association ou Entreprise sur 4 classé(e)s
- . 1^{er} Club, Association ou Entreprise
ayant le plus d'inscrits

LOT POUR TOUS, LOTS TIRÉS AU SORT

RENSEIGNEMENTS :

Bulletin à retourner avant le 2 mai 2024 à :

Patrice PLANQUAIS

4, allée de Picardie, 78200 MAGNANVILLE

Tel. Portable : **06 83 57 14 58**

patrice.planquais@wanadoo.fr

<https://csmr.assoconnect.com/page/508935-athletisme-accueil>

LES P'TITS BOUCHONS

Né(e)s de 2013 à 2017 - 1,2 Km

Départ 15h

INSCRIPTION : 2 EUROS

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Dossards et inscriptions

À partir de 14h au Gymnase Masséra

Clôture des inscriptions à 14h45

Récompenses

. 3 premiers G & F benjamins, poussins
et Écoles d'athlétisme

MÉDAILLES OU AUTRES POUR TOUS

LA MARQUISE

5 Km Marche (non chronométrée)

Départ 16h15 - Même parcours que la Rosnéenne

8 EUROS AVANT LE 2 MAI 2024

ENVIRONNEMENT :

Parce que nous aimons la nature, respectons-la!

**Ne jeter ni papiers, ni emballages de barre,
ni tubes.**

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION : web : www.onsinscrit.com

ou par téléchargement sur notre site : <https://csmr.assoconnect.com>

RÈGLEMENT POUR TOUTES LES COURSES Y COMPRIS ENFANTS

Les différentes épreuves, conformes aux règlements de la FFA sont ouvertes à toutes et à tous, licencié(e)s ou non - 10km (né(e)s en 2008 et avant) , 5Km (né(e)s en 2010 et avant) , 1,2 km : jeunes (né(e)s de 2013 à 2017).

Conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 : Les coureurs licenciés FFA uniquement doivent présenter leur licence en cours de validité; les coureurs non licenciés ou licenciés autre fédération que FFA doivent obligatoirement fournir un certificat médical de non contre indication à la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve ou la photocopie de celui-ci.

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance civile souscrite auprès de **AIAC COURTAGÉ**

Les licenciés bénéficient d'une assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique ou psychique avant, pendant et après l'épreuve. Accompagnateurs à vélo interdits. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.

Annulation course : Quelque soit l'objet de l'annulation de la course , (conditions atmosphériques, sanitaires,...) mettant en péril les participants ou le bon déroulement de la course le montant de l'engagement sera acquis au CSMR, ce montant couvrant les frais d'organisation.

Droits à l'image : Tout concurrent renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation et de ses partenaires agréés pour utilisation faite de son image.